169, rue Pine Sud,
Sac postal 2012,
Timmins ON P4N 8B7

Northeastern
PUBLIC HEALTH
SANTÉ PUBLIQUE
du Nord-Est

Rapport du Bureau de santé sur un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections

Tri-Town Dental Clinic

Rapport initial

Établissement/installation faisant l'objet d'une enquête (nom et adresse):

Tri-Town Dental Clinic
6-100 Rorke Avenue, Haileybury, Ontario previously operated at
240 Georgina Avenue, Haileybury, Ontario.

Type d'établissement/d'installation (p. ex. clinique ou établissement de services personnels):

Clinique dentaire

Date à laquelle le conseil de santé a été informé du manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections:

2026-08-17

Date de publication du rapport initial:

2026-11-13

Date de modification du rapport initial (le cas échéant):

N/A

De quelle façon le manquement a-t-il été repéré:

Plainte déposée par un membre du public

Brève description du manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections:

1. Retraitement inapproprié des instruments à usage multiple destinés aux soins dentaires, et ce, à chacune des étapes : nettoyage, stérilisation, conservation, documentation et assurance de la qualité.

2. Instruments dentaires en mauvais état : présence de saleté, de débris et de corrosion visibles sur des instruments emballés et étiquetés comme prêts à l'usage sur les patients.
3. Absence de politiques ou de procédures officielles et aucune notice d'utilisation du fabricant concernant l'équipement.

Enquête sur le manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections

Est-ce que le manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections concerne une personne faisant partie d'un ordre de réglementation professionnelle ?

Oui

Si oui, est-ce que le problème a été signalé à l'ordre de réglementation professionnelle ?

Oui

Des mesures correctives ont-elles été recommandées ou mises en oeuvre ?

Les mesures correctives recommandées par Santé publique du Nord-Est ont été mises en œuvre. La seule recommandation qu'il reste à appliquer exige que tous les membres du personnel responsables du retraitement suivent une formation sur le sujet approuvée par le Comité consultatif provincial des maladies infectieuses.

Fournir de plus amples renseignements/les prochaines étapes à franchir :

Le personnel a immédiatement mis en œuvre les pratiques de prévention et de contrôle des infections conformes aux pratiques exemplaires actuelles du Comité consultatif. La mise en œuvre de la recommandation visant la formation continue du personnel est en cours d'exécution, le délai s'expliquant par le temps requis pour achever le programme. La direction de la clinique dentaire de Tri-Town s'est engagée à apporter ces améliorations.

Date à laquelle des ordres ou des directives ont étédonnés aux propriétaires/exploitants (le cas échéant) :

2026-08-18 – Ordre verbal
2026-08-26 – Ordre annulé (après réinspection)

Si vous avez d’autres questions, communiquez avec la personne suivante :

Sandra Lapajne

Gestionnaire des urgences et des épidémies

sandra.lapajne@neph.ca

1-877-442-1212, extension 4110